



Madame, Monsieur,  
Cher(e)s habitant(e)s de Montivilliers,

C'est une nouvelle année qui commence. Elle est l'occasion de vous adresser tous nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite en 2018 à vous-mêmes et à vos proches. Que la nouvelle année vous soit heureuse et source d'épanouissement. Nous espérons surtout que le monde dans lequel nous vivons reprendra des couleurs, celles de la tolérance et de la paix en particulier.

En regardant dans le rétroviseur, ce qui nous saisit, c'est que l'année 2017 a connu comme en 2016 des secousses dans la majorité municipale. Il y eut la destitution du 5<sup>ème</sup> Adjoint dans des conditions douloureuses pour l'intéressé, puis la nomination d'un nouveau premier Adjoint après la rétrogradation humiliante de celui qui en avait le titre. Cette cacophonie a eu des impacts dans les services et auprès du personnel municipal. Tout cela n'est guère réjouissant pour Montivilliers, 2<sup>ème</sup> ville de la CODAH ! Nous continuons de dire au Maire qu'il serait temps qu'il s'intéresse enfin à notre commune et à ses habitant(e)s.

Pour cette tribune, nous vous proposons un résumé du dernier conseil municipal au cours duquel nous avons, comme à l'accoutumée, pris la parole pour obtenir des informations et pour faire valoir nos prises de position parfois divergentes.

#### **PSR : PROGRAMME SOCIAL DE RELOGEMENT**

La convention qui liait la ville de Montivilliers avec Habitat 76 depuis 1962 a été dénoncée. Nous avons eu l'assurance qu'il n'y aurait pas d'impact sur le montant des loyers. Nous avons rappelé à M. le Maire qu'il y a besoin sur le quartier de la Coudraie de ravalements, de travaux de peinture des cages d'escalier, de rénovations. Il est indispensable d'intervenir auprès d'Habitat 76 afin de ne pas oublier ce secteur de l'avenue Wilson.

#### **SERVICE DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

Nous avons voté favorablement pour le recrutement d'un poste de chargé du développement urbain afin de consolider les projets d'aménagement du territoire. Nous avons toutefois questionné le Maire dans la mesure où la CODAH reprend un certain nombre de thématiques dont le Développement Économique. Notre groupe pense utile que notre ville conserve cette compétence car nous devons continuer de pouvoir maîtriser sur notre territoire les secteurs d'activités économiques en favorisant l'accueil d'entreprises. La question de l'emploi en découle et c'est aussi notre priorité.

#### **TRAVAUX RD 489**

Au niveau du carrefour de la voie rapide (RD489) et de l'avenue Foch (RD925), les travaux ont été longs pour les véhicules sortant de la voie rapide et se dirigeant vers Auchan et/ou vers le centre-ville. Avec la déviation mise en place, la route de Saint Martin du Manoir a été excessivement dangereuse puisque les automobilistes redescendaient par là.

Pour aménager cette intersection, deux options avaient été envisagées avec le Département, compétent sur ce dossier. Les élus ont reçu une délibération mais sans information claire. Il était précisé un double scénario mais sans davantage de précision et pourtant, il nous était demandé de voter sur un montant des travaux s'élevant à 110.094 €. Nous avons redit qu'une pareille somme aurait mérité davantage de clarté, raison pour laquelle nous n'avons pas voulu prendre part au vote. Les élus, le public, les habitants doivent être correctement informés.

### **L'AVENUE DE DIEPPE RENOMMEE AVENUE SIMONE VEIL**

Il appartient au Conseil Municipal de nommer ou renommer le nom des rues. Nous avons voté POUR la proposition de renommer l'avenue de Dieppe en avenue Simone Veil. Outre le fait que seulement 2 % des rues portent des noms de femmes, nous avons rappelé l'importance de cette femme exceptionnelle, rescapée d'Auschwitz où elle fut déportée. Ministre de la Santé, c'est elle qui fera adopter en 1974 un texte dépenalisant le recours par les femmes à l'interruption volontaire de grossesse. Femme d'État, au parcours remarquable, elle entrera avec son époux au Panthéon.

Nous avons été navrés de constater que l'élus d'extrême-droite s'est opposé au choix du nom de Simone VEIL. Qualifié par ses « anciens amis » de « porte-parole des rétrogrades », l'élus FN s'inscrit dans l'idéologie d'extrême-droite qui ne fait que véhiculer des valeurs de rejet. Nous l'invitons à voir le téléfilm « La Loi » de Christian Faure qui reprend les 4 jours de débats violents sur l'IVG à l'Assemblée nationale.

### **PROJET IMMOBILIER AVENUE FOCH**

Présents en commission urbanisme, nous restons vigilants sur les projets de construction qui sont soumis aux élus. Nous avons dit notre ras-le-bol de voir notre entrée de ville saturée par les grands immeubles. Nous déplorons aussi que de belles maisons soient rasées pour les remplacer par des immeubles. Sur ce nouveau projet de constructions au 131 avenue Foch, il s'agissait de voter sur le principe de la concertation, nous ne pouvons qu'engager les riverains à s'exprimer et à participer à la consultation.

### **DEROGATION DOMINICALE**

Alors que le Maire défend le principe du travail le dimanche et met en avant que l'ouverture d'Auchan n'a pas d'impact sur le petit commerce ; nous, nous pensons le contraire. Notre groupe a voté CONTRE l'augmentation des ouvertures le dimanche. Nous avons redit notre attachement au repos dominical et affirmé l'impact négatif que cette ouverture peut avoir sur les petits commerçants de Montivilliers.

### **HALLETTES : PARTENARIAT AVEC LA CHAMBRE DES METIERS**

Dans une précédente tribune, nous avons indiqué notre soutien au projet de réhabilitation des Hallettes. C'était inscrit dans notre programme lors des élections municipales. Toutefois, nous avons questionné la pertinence de dépenser 10 200 € avec un partenariat avec la Chambre des métiers. Cette somme correspond à des jours d'accompagnement dont des frais de déplacement pris en charge par la ville. Si nous disons oui à la redynamisation des Hallettes ; nous déclarons non aux dépenses superflues !

### **TARIF DES LOCATIONS DE SALLES**

Notre groupe a voté CONTRE la hausse des tarifs des locations des salles municipales décidée par la majorité de droite. Tout le monde n'a pas forcément les moyens d'aller au restaurant. Il faut aussi penser aux familles qui veulent louer une salle pour un mariage, un anniversaire, un baptême ...

Au travers de ce résumé, vous constaterez notre implication dans la vie de notre commune. Nous restons à votre disposition pour en échanger.

**Pour nous contacter :** [agiresemblepouremontivilliers@gmail.com](mailto:agiresemblepouremontivilliers@gmail.com) ou 06 01 31 40 84

Les élus de l'Opposition :  
**Jérôme DUBOST – Martine LESAUVAGE – Gilles BELLIERE**  
**Nada AFIOUNI – Fabienne MALANDAIN – Damien GUILLARD**